



**SOCIÉTÉ
HISTORIQUE
FRANCOPHONE
DE L'ALBERTA**

PROCÈS VERBAL
Assemblée générale annuelle
Le 18 novembre 2023

La Cité francophone d'Edmonton
Salle Jean-Louis-Dentinger et Zoom

Présences:

Membres:

Alfred Groleau
Alfred M. Lukhanda
Carol Léonard
Cindie LeBlanc
Claudette Roy
David Béliveau
Denis Perreux
Diane L. Noël
Dominique Roy
Éloi DeGrâce
Éric Préville
Ernest Bastide
Fernand Denault
Florence Karczewski
Florence Lavigne
Frank McMahon
Gérard Lavigne
Gilles Cadrin
Gisèle Bouchard
Guy Cadrin
Jean-Yves Vanier Verbeek (SGNO)
Josée Thibeault
Juliette Champagne

Kenneth Munro
Jeannine De Moissac (FAFA)
Kevin Bergeron
Lyne Lemieux
Mathew Goncalves (ACFA)
Mireille Isidore
Monique Bielech
Nicole Bugeaud
Nicole Fortin
Nicole Régis
Paul Denis
Paul Pelchat
Pierre-Yves Mocquais
Priscille Cadrin
Raphaël Freynet
Robert Suraki Watum
Ronald Tremblay
Sathya Rao
Simon Roy
Simone Doucette
Stéphane D. Perreault

Observateurs:

Paul Dumont

1. Ouverture de l'assemblée
 - La présidente du CA, Claudette Roy, déclare l'ouverture de l'assemblée à 15h26.
2. Vérification du quorum
 - Claudette Roy déclare que le quorum du moindre de 10 membres ou de 25% des membres a été atteint.
3. Nomination d'une présidence d'assemblée

Paul Pelchat, appuyé par Fernand Denault, propose la nomination de Paul Dumont en tant que président d'assemblée. Il accepte.
Adoptée à l'unanimité.
AG2023111801
4. Adoption de l'ordre du jour

Lyne Lemieux, appuyée par Cindie LeBlanc, propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2023.
Adoptée à l'unanimité.
AG2023111802
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 novembre 2022

Frank McMahon, appuyé par Nicole Bugeaud, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 novembre 2022.
Adoptée à l'unanimité.
AG2023111803
6. Présentation du rapport de la présidente sur le rapport annuel 2022-2023
 - Claudette Roy, avec le soutien de Denis Perreux, présentent le rapport annuel.

Claudette Roy, appuyée par Ernest Bastide, propose la réception du rapport de la présidente sur le rapport annuel 2022-2023.
Adoptée à l'unanimité.
AG2023111804
7. Présentation et réception des états financiers audités 2022-2023
 - Nicole Bugeaud, trésorière du CA, présente les états financiers audités pour l'année financière 2022-2023.

Nicole Bugeaud, appuyée par Diane Noël, propose la réception des états financiers audités 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité.

AG2023111805

8. Nomination d'une firme pour l'audit des états financiers 2023-2024

Sathya Rao, appuyé par Carol Léonard, propose la nomination de Bergeron et cie pour l'audit des états financiers pour 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité.

AG2023111806

9. Modification des statuts et règlements

Cindie LeBlanc, appuyé par Kevin Bergeron, propose les modifications suivantes recommandées aux statuts et règlements, sans modification.

Clause actuelle	Modification recommandée
3(d). "Président" désigne la personne nommée comme telle sous l'article <u>27</u> .	3(d). "Président" désigne la personne nommée comme telle sous l'article <u>35</u> .
13(a) L'assemblée générale est l'instance décisionnelle suprême de la Société. Les membres présents : élisent <u>douze</u> représentants des membres ordinaires pour siéger au conseil d'administration;	13(a) L'assemblée générale est l'instance décisionnelle suprême de la Société. Les membres présents : élisent <u>dix</u> administrateurs membres ordinaires de la Société pour siéger au conseil d'administration;
16. Au moins <u>sept</u> (21) jours avant toute assemblée générale, un avis de convocation précisant l'endroit, le jour et l'heure de l'assemblée et la nature générale des affaires	16. Au moins <u>vingt-et-un</u> (21) jours avant toute assemblée générale, un avis de convocation précisant l'endroit, le jour et l'heure de l'assemblée et la nature générale des affaires
16. [...] un avis de convocation aux membres ordinaires peut être transmis dans les mêmes délais prévus ci-haut <u>par le truchement du journal Le Franco</u> .	16. [...] un avis de convocation aux membres ordinaires peut être transmis dans les mêmes délais prévus ci-haut <u>par courriel</u> .
21. Le président peut tenir les fonctions de président d'assemblée à chaque assemblée générale de la Société. Si le président est	21. L'assemblée générale élit une présidence d'assemblée.

absent au moment de la tenue de l'assemblée, ou si à toute assemblée il n'est pas présent dans la demi-heure qui suit l'heure fixée pour l'assemblée, les Membres présents choisiront l'un d'entre eux pour agir à titre de président d'assemblée. Nonobstant ce qui précède, l'assemblée peut élire un président d'assemblée neutre qui n'est pas le président de la Société.	
26(a) La gestion des affaires de la Société est assurée par un Conseil d'administration composé de <u>douze (12)</u> membres élus par l'assemblée générale	26(a) La gestion des affaires de la Société est assurée par un Conseil d'administration composé de <u>dix (10)</u> membres élus par l'assemblée générale
	26(b) L'assemblée générale élit la présidence de la Société pour un mandat de deux ans.
26 (b) Le Conseil d'administration nomme parmi ses membres <u>la présidence, la vice-présidence, le secrétariat, la trésorerie et un.e conseiller/conseillère</u> de la Société.	26(c) Le Conseil d'administration nomme parmi <u>les Administrateurs élus</u> : la vice-présidence, le secrétariat <u>et</u> la trésorerie de la Société.
	31. Le conseil d'administration nomme un comité le recrutement de candidatures pour les postes vacants.
	32. La date butoir pour la réception des candidatures est huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée générale.
	33. On accepte des candidatures du plancher lors de l'assemblée générale s'il y a insuffisamment de candidatures pour les postes à combler, ou si les candidatures défaites à la présidence acceptent leur nomination en tant qu'administrateur.
<u>COMITÉ EXÉCUTIF</u> 55. Le comité exécutif se compose de cinq membres du conseil d'administration	<i>Ces clauses seront supprimées.</i>

nommés aux postes de présidence, vice-présidence, secrétaire, trésorerie et conseiller/conseillère.

56. Le comité exécutif se rencontrera au moins six (6) fois par année financière.

57. Le quorum du comité exécutif est fixé à trois membres ayant droit de vote.

58. Le comité exécutif est responsable de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration. Plus spécifiquement, le comité exécutif

(a) rend compte de son travail au conseil d'administration;

(b) embauche, évalue et, selon le cas, congédie le directeur général;

(c) surveille l'administration de la Société par l'imputabilité qu'il exerce sur le directeur général;

(d) veille à la bonne mise en œuvre des politiques, plans, priorités, programmes et services de la SHFA;

(e) vérifie les rapports financiers mensuels des débours journaliers et proposer un budget annuel, ainsi que des modifications, au conseil d'administration; et

(f) approuve l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration;

59. Les réunions du comité exécutif sont convoquées par le directeur général à la demande du président général ou de deux membres dudit comité.

**Adoptée à l'unanimité.
AG2023111807**

10. Nomination d'une présidence d'élections

**Paul Pelchat, appuyée par Paul Denis, propose la nomination de Paul Dumont en tant que président d'élections.
Adoptée à l'unanimité.**

AG2023111808

11. Élections au conseil d'administration

- Claudette Roy annonce que les membres du conseil d'administration ont démissionné en bloc afin de permettre la mise en oeuvre immédiate de la nouvelle structure. Aussi, elle explique que les administrateurs élus ou acclamés décideront des postes d'un an versus deux ans entre eux ainsi que les autres postes.
- Paul Dumont annonce les candidatures pour les postes disponibles pour élection: présidence et administrateurs.

**Nicole Bugeaud, appuyée par Carol Léonard, propose Claudette D. Roy pour le poste de présidence. Claudette accepte.
Élue par acclamation.
AG2023111809**

Claudette Roy, appuyée par Nicole Bugeaud, propose les candidatures suivantes pour les postes d'administrateurs.

- 1. Kevin Bergeron**
- 2. Monique Bielech**
- 3. Gisèle Bouchard**
- 4. Nicole Bugeaud**
- 5. Gilles Cadrin**
- 6. Cindie LeBlanc**
- 7. Carol Léonard**
- 8. Sathya Rao**
- 9. Pierre Vincent**

**Élus par acclamation.
AG2023111810**

12. Varia

- **Aucun**

13. Levée de l'assemblée

**Frank McMahon propose la levée de l'assemblée.
AG2023111811**

Claudette D. Roy, C.M., présidente

Carol Léonard, secrétaire